

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 NOVEMBRE 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00386

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A LA SCIC SIMPLYCITE

Le Bureau communautaire a été convoqué le 08 novembre 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 49

Membres titulaires présents :

M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE,
M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON,
M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ
GRAIL, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Michel MAISONNETTE,
M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI,
M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU,
M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER,
M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON,
M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES,
M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Denis BARRIOL, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Guy FRANCON,
M. Roland GOUJON, M. Daniel JACQUEMET, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,
M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 20 novembre 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20171026-D20170038610-DE

DATE D'AFFICHAGE :20171120

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 NOVEMBRE 2017

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A LA SCIC SIMPLYCITE

Saint-Etienne Métropole s'est associée à l'expérimentation en matière de logistique urbaine avec la Ville de Saint-Etienne et les différentes fédérations de transporteurs : Fédération Nationale du Transport Public (FNTR 42), Pilot et Union des Entreprises Transport et Logistique de France (TLF). Elle a ainsi pris, à leurs côtés, une participation de 1 500 euros au capital de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) SimplyCité, lors de sa création en 2013. Cette participation a été portée à 7 500 euros en 2015, correspondant à un peu moins de 25 % du capital de la SCIC.

L'entreprise SimplyCité a été créée afin d'expérimenter la livraison en centre-ville par véhicules propres après regroupement des colis dans un hub. Il s'agissait de limiter le nombre, la gêne et la pollution au cœur de Saint-Etienne. Cette formule a pu fonctionner entre juin 2013 et juin 2017. Les principaux points de livraison étaient les commerces du centre-ville et plusieurs transporteurs remettaient leur fret à SimplyCité.

L'expérimentation a ainsi permis de vérifier le fonctionnement technique de ce système. Elle a également fait apparaître la difficulté économique qui s'y attache. Le seuil d'équilibre d'une telle société nécessite en effet une masse critique nettement plus importante que l'activité des deux camions de SimplyCité.

Ayant tiré les enseignements qui justifiaient la mise en place de l'expérimentation et conscients de l'impasse économique de SimplyCité au regard de sa configuration, les associés réunis en assemblée générale en juin 2017 ont décidé d'arrêter l'exploitation et de liquider la Société SimplyCité.

Les comptes de la société font apparaître un passif.

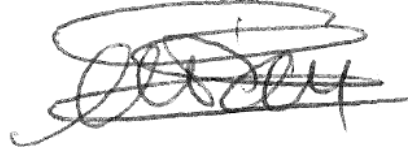
Saint-Etienne Métropole et la Ville de Saint-Etienne décident ainsi d'accorder, chacune, une subvention exceptionnelle de 41 000 € à SimplyCité afin de participer à l'effort de son comblement.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 41 000 euros à la SCIC SimplyCité,**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 67 du compte 6743 du budget Annexe des Transports de l'exercice 2017.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU